

Les agences bancaires non respectueuses des règles de sécurité verront leur "fermeture prononcée"

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-05-2009 22:38:18

Les agences bancaires ayant enregistré des défaillances en matière d'observation des règles de sécurité définies par le programme de mise à niveau du dispositif sécuritaire des établissements bancaires, verront leur "fermeture prononcée", a indiqué le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa.

Lors d'une réunion, mardi à Rabat, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du programme de mise à niveau du dispositif sécuritaire des établissements bancaires, M. Benmoussa a rappelé que la convention signée le 12 juin 2008 entre le ministère de l'Intérieur et le Groupement Professionnel des Banques Marocaines (GPBM) a défini avec précision les moyens et mesures de sécurité à mettre en Œuvre pour assurer la protection des biens et des personnes au sein des établissements bancaires.

Un communiqué du ministère souligne que M. Benmoussa a également rappelé l'engagement des responsables de ces établissements, lors de la réunion du 5 janvier 2009, à réaliser le programme de mise à niveau comprenant les mesures de sûreté et de sécurité selon un calendrier bien déterminé, précisant qu'une disparité dans l'application des termes de ladite Convention a été relevée au niveau de certaines agences bancaires.

Aussi a-t-il été décidé, ajoute le communiqué, que les comités régionaux de suivi présidés par les Walis et Gouverneurs du Royaume et comprenant des représentants des services de sécurité et du GPBM effectueront dès cette semaine des tournées sur le terrain à l'effet de s'assurer que les établissements bancaires ont respecté les mesures de sécurité édictées par la convention du 12 juin 2008.

Cette réunion s'est déroulée en présence de MM. Salah Eddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Saâd Hassar, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Housni Benslimane, Général de Corps d'armée, Commandant la Gendarmerie Royale, Cherki Drais, Directeur Général de la Sûreté Nationale, Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al Maghrib, le Vice-président et les membres du GPBM ainsi que les représentants de Barid Al Maghrib et des sociétés de banque et de transfert de fonds.

MAPF